CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E55634** **VALABLE JUSQU'AU** **04/02/2027**

ÉDITÉ LE 26/01/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/07/1984

Raison sociale : COBA

Forme juridique : SASCOPCA
DEPUIS LE 02/12/2024

Capital : 60 944

RUE YVES PRIGENT
ZA LA BOISSIERE
29600 MORLAIX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BREST 330 620 147 RCS

Siret : 330 620 147 00018

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 1904

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 6486136904

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 6486136904

Situation fiscale et sociale : A jour au 26/01/2026

Téléphone : 02 98 63 20 15 **Fax :**

Portable : 06 60 67 69 65

Responsabilité légale :
GOMES FERMANDO JORGE ADMINISTRATEUR / SICHE RONAN JEAN FRANCOIS DIRECTEUR GÉNÉRAL / SICHE MAOGAN PRÉSIDENT CONSEIL D'ADMINISTRATION

Site Internet : http://www.coba.com

E-mail : contact@coba-morlaix.fr

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 053 840 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112 PROB	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée)	18	16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/01/2026 16:12

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.